

ACTU DU MOMENT

Dispositif CEE : nouveaux ajustements dès le 1er avril



En cette fin de 4e période, la DGEC apporte des réponses aux inquiétudes face au risque d'un stock abondant de CEE précarité avant le début de la 5e période.

[En savoir +](#)

A SAVOIR

Des précisions en matière de rénovation énergétique



Auditionnée le 1er mars, par la Commission spéciale de l'Assemblée Nationale chargée de l'examen du projet de loi Résilience et Climat, Emmanuelle Wargon a précisé la position du Gouvernement en matière de rénovation énergétique :

- L'objectif est d'atteindre un résultat de décarbonation pour le résidentiel et le tertiaire
- Le soutien de la rénovation globale est un objectif et les étiquettes F et G sont la priorité.
- L'accompagnement est au cœur de la politique avec les guichets SARE et avec l'accompagnement obligatoire pour les travaux lourds (rénovation globale)
- Les propositions de la Commission Sichel relatives au financement du reste à charge seront introduites au débat parlementaire
- Emmanuelle Wargon a déclaré être favorable à des engagements pluriannuels de l'Etat sur le financement

[En savoir +](#)

L'expérimentation RGE chantier par chantier



Alors que depuis le 1er janvier 2021, une nouvelle nomenclature de travaux de rénovation énergétique s'applique aux entreprises qualifiées RGE, le gouvernement lance en parallèle une nouvelle expérimentation **RGE chantier par chantier jusqu'à fin 2022**. Les entreprises et les artisans pourront, dans certaines conditions précisées par l'expérimentation, effectuer des travaux de rénovation énergétique **sans détenir la mention RGE**.

L'ensemble des conditions retenues sont indiquées ci-dessous.

[En savoir +](#)

LE CHIFFRE DU MOIS

16

C'est le nombre de propositions du rapport Sichel pour améliorer le passage à l'acte de rénovation énergétique.

[En savoir +](#)

ACTUS SONERGIA

Franck Annamayer, président de Sonergia s'exprime sur la 5ème période et la baisse du prix des CEE pour le magazine Europ' Energies



Début février 2021, le Ministère de la Transition Écologique a annoncé **le nouveau volume de l'obligation de 2400 TWh cumac** pour la 5ème période des CEE, entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2025. Cela représente une augmentation de 12,5 % par rapport à l'obligation de 2 133 TWh cumac de la 4ème période (2018-2021).

Le volume total de l'obligation a donc augmenté comme prévu par les acteurs du marché, **mais dans une moindre mesure** : les estimations oscillaient entre 3000 et 3500 TWh cumac. La convention citoyenne proposait même une obligation multipliée par 3 par rapport à la 4ème période : 6000 TWh cumac.

Cette annonce **a fortement fait réagir le marché** et le **prix de vente des CEE sur le marché secondaire a considérablement baissé**.

[En savoir +](#)

LETTRE D'INFORMATION CEE - Février 2021

[Télécharger](#)

SALON **BePOSITIVE**
29 juin > 1^{er} juillet 2021
EUREXPO LYON FRANCE

RDV sur le stand de **SONERGIA**
#STAND J34
#HALL 2.1



SONERGIA
DONNE DE L'AVENIR
À VOS PROJETS



ENGAGÉ
POUR **FAIRE**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
et partagez les publications des
pages Sonergia !



